VILLE DE GRIGNY

Extrait du registre des délibérations du Centre **Communal d'Action Sociale** Séance du 11 octobre 2022

D'ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL

Président: M. Xavier ODO Date de convocation

Responsable du CCAS: Mme Sophie BORDAT

Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition Nombre de membres :

Humaine et Solidaire.

► en exercice: 13 Présents ·

Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Marie Claude MASSON -▶ présents : 8

M. Roland DECOMBE - Mme Danielle MECHIN - Mme

► suffrages exprimés :10 Martine NAZARET - Mme Dominique GERBES - Mme

Marie Françoise BLONDEEL - M. Michel ANDRE

Procurations:

M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER

M. Florian CAMEL à Mme Marie Claude MASSON

Excusé(e)s:

M. Guillaume MOULIN

M. Théo VIGNON

Mme Sandra YOUSSEF

OBJET : Repas de Noël 2022

Le Centre Communal d'Action Sociale de Grigny offre chaque fin d'année un repas de noël aux personnes âgées de 70 ans et plus domiciliées sur la commune.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide d'accepter la participation de personnes n'ayant pas atteint l'âge 70 ans (conjoint, personne accompagnatrice) et/ou extérieure à la Commune de Grigny sous réserve du règlement du repas d'un montant de 33€.

Les sommes ainsi encaissées seront versées au compte 706.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROUVE le coût du rep	pas d'un montant de 3	3€
-------------------------	-----------------------	----

AUTORISE l'encaissement des sommes.

A l'unanimité des suffrages exprimés par 10 voix pour.

Xavier ODO, Le Maire, Le Président du CCAS